

PLAN SPECIALISÉ CYCLONES

Comme chaque année en période cyclonique, vous devez vous assurer que votre logement soit sécurisant durant un cyclone.

En cas de dangers éventuels, vous avez la possibilité de rejoindre un Abri Sûr de la Collectivité qui sera ouvert à l'Alerte Orange Iles du Nord

ABRIS SÛRS

LOCALISATIONS	BÂTIMENTS	RESPONSABLES
COROSSOL	LOCAL ALC	BERNIER Jocelyn Tél. : +(59) 06 90 55 20 82
LORIENT	ECOLE ST-JOSEPH Salle du Réfectoire	BRIN Alfred Tél. : +(59) 06 90 41 84 97 LAPLACE Andy Tél. : +(59) 06 90 49 70 88
GUSTAVIA	ECOLE PRIMAIRE Salle 7, 9 et 14	BARNES Karine Assistante de Secteur Tél. : +(59) 06 90 83 77 24
GUSTAVIA	COLLÈGE MIREILLE CHOISY Salle 3 et 4	
COLOMBIER	Bâtiment ALCIDE-TERAC (École de musique)	MAGRAS Romaric Tél. : +(59) 06 90 45 93 33

ABRIS SÛR À GUSTAVIA DESTINÉ AUX PERSONNES GRABATAIRES

Contactez le Centre Opérationnel Territorial (COT) au +(59) 0590 29 70 66 ou +(59) 0590 87 99 99, qui vous indiquera le lieu et tous les renseignements utiles.

CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRI SÛR

Dans un abri sûr de la collectivité vous trouverez :

- couchage adulte
- couchage enfant à la demande
- bouteilles d'eau minérale
- papier toilette
- seau, balai, serpillières, sacs poubelle
- cabine WC chimique
- masques chirurgicaux Covid-19
- gel hydroalcoolique

Si vous prévoyez d'occuper un abri sûr vous devez :

1- Vous munir de quelques provisions telles que :

- briques de jus ou / et de lait,
- plats cuisinés (conserves, saucissons secs etc...),
- pain, biscottes, biscuits,
- aliments ou barres énergétiques,
- bouteilles d'eau.

2- Vous munir de matériels utiles tels que :

- effets personnels, (nécessaire de toilette, serviette, rechange, couverts etc...),
- draps ou couverture,
- une trousse de secours,
- lampe de poche et transistor à piles, piles de rechange.

3- Penser à amener :

- vos pièces d'identité,
- vos documents importants,
- vos médicaments et la prescription en cas de traitement médical en cours,
- votre carnet de santé et / ou de vaccination,
- si vous avez un traitement en cours réclamez à votre médecin ou en pharmacie une réserve pour le mois suivant.

4- Si vous avez des enfants en bas âge prévoir tout le nécessaire :

- alimentaire (lait, biberon, petits pots),
- de confort (cuvette en plastique, produits de toilette, change etc...),
- médical (traitement en cours et d'urgence),

5- Si vous suivez un traitement médical lourd ou si vous avez des problèmes de santé importants :

- vous devez vous rapprocher de votre médecin traitant ou du médecin de l'hôpital qui jugera de la conduite à tenir.

6- Lorsque vous quittez votre domicile :

- prévenir vos voisins, famille et amis de votre destination,
- sécuriser au mieux votre logement (coupez l'électricité, le gaz, l'eau de ville, débranchez les gouttières, rentrez les objets mobiles etc...).

ATTENTION :

Dans un abri sûr :

- les règles de vie en société **sont de rigueur** (civisme, hygiène, convivialité, respect de l'autre),
- l'alcool et le tabac **sont interdits**,
- l'usage du feu, des armes ou objets tranchants **est à proscrire**,
- les mesures de sécurité **doivent être respectées**,
- les responsables désignés sont les interlocuteurs du COT.